

CFA-Sport Occitanie





1 CFA régional,

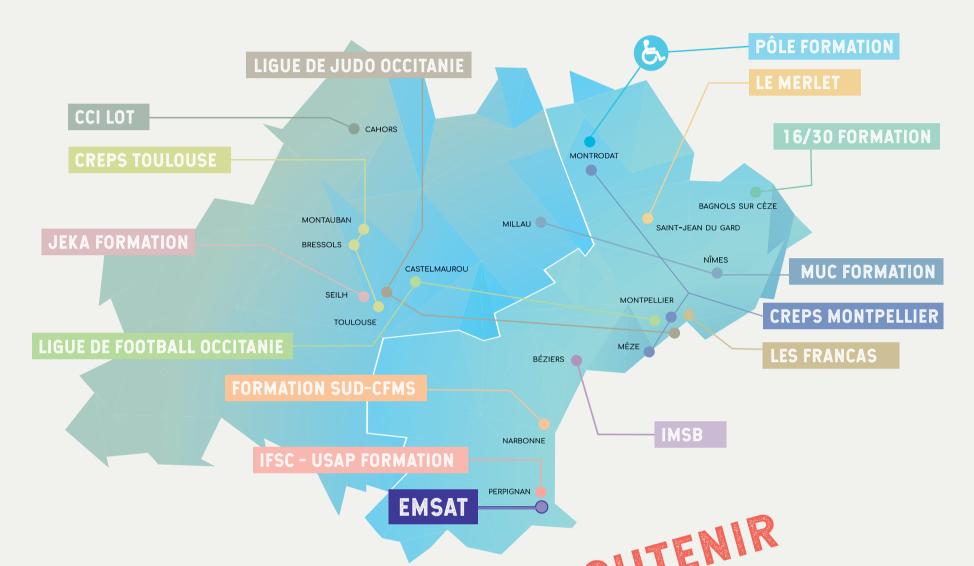
15 établissements de formation 30 spécialités entre terre et mer, sport, culture et animation

CRÉATION DU CFA SPORT OCCITANIE

LE 21 SEPTEMBRE 2018

dans les métiers du sport et de l'animation en Occitanie sera financée dès 2019 par un CFA unique : **le CFA Sport Occitanie**. Ce dernier est né de la

fusion du CFA Sport Méditerranée et du CFA Sport de Toulouse.



JE CHOISIS DE SOUTENIR
LE SPORT EN OCCITANIE
TAXE D'APPRENTISSAGE



A partir du 1er janvier 2020, la partie Quota de la taxe d'apprentissage sera directement collectée par l'Etat sans possibilité pour l'entreprise de choisir le CFA bénéficiaire. Par contre, l'entreprise pourra toujours flécher la partie « Hors Quota » rebaptisée « solde de la taxe d'apprentissage ».

cfa-sport.com



04 67 61 72 28 contact@cfa-sport.com

2 avenue Charles Flahault 34090 MONTPELLIER







DATE LIMITE de versement 28 FÉVRIER 2019

VOUS CHOISISSEZ DE FLÉCHER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE VERS LE CFA SPORT OCCITANIE

Le soviez-vous?

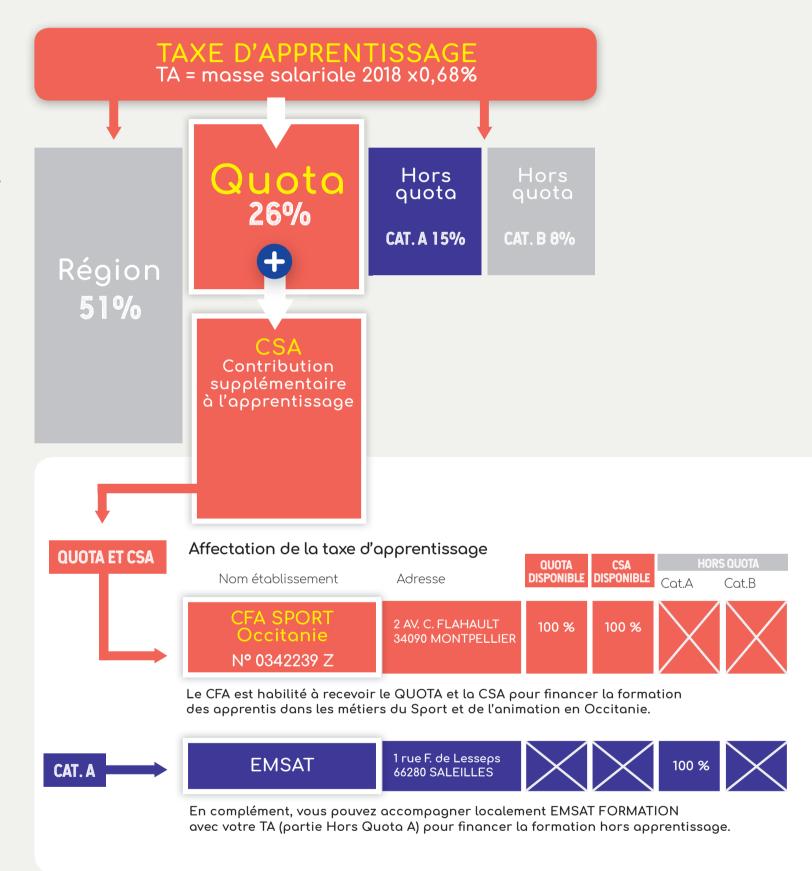
1) Vous pouvez choisir à qui bénéficiera la partie Quota et la partie Barème (ou Hors Quota) de votre taxe d'apprentissage

2) Vous pouvez verser la partie Quota et la CSA au CFA Sport Occitanie tout en versant la partie Barème (ou Hors Quota) à d'autres écoles habilitées de votre choix.

Vous devez verser votre taxe d'apprentissage à un organisme collecteur (OCTA) avant le 28 février 2019 qui devra suivre vos souhaits de reversement de taxe d'apprentissage vers les écoles de votre choix.

Comment faire?

Si vous remplissez vous-même votre déclaration de taxe d'apprentissage: Indiquez, comme dans l'exemple ci-dessous, dans la rubrique « reversements demandés » ou « affectations aux établissements bénéficiaires » vos souhaits de reversements. Si vous confiez cette mission à un tiers, précisez lui vos consignes de reversement ou adressez lui cette plaquette.



Votre soutien est essentiel



Un engagement socialement responsable









